



« Vallée de Somme, Vallée idéale »

Travaux sur la section Offoy - Saint-Simon du canal de la Somme : Point d'étape avant la réouverture à la navigation

Amiens, le vendredi 24 avril 2026

Christelle Hiver, Présidente du Conseil départemental de la Somme a visité le chantier de réhabilitation du canal de la Somme sur la section Voyennes - Saint-Simon, en présence des élus et des partenaires du projet. Cette séquence a permis de constater l'avancement de cette opération d'envergure engagée en 2023 et d'en présenter les prochaines étapes.

Offoy - Saint-Simon, un projet structurant pour le territoire

La section Offoy - Saint-Simon du canal de la Somme est le maillon manquant dans l'itinérance fluviale du canal de la Somme. Longue de près de 16,5km (dont 5km situés dans l'Aisne), elle correspond aux biefs situés entre le canal de Saint-Quentin jusqu'à la jonction avec le canal du Nord. Elle comprend 4 écluses (Saint-Simon, Ham supérieur, Ham inférieur et Offoy) ainsi que 3 maisons éclusières.

La remise en navigation de cette section et les aménagements qui l'accompagnent sont très attendus dans l'Est de la Somme et le Saint-Quentinois. Ils permettront à terme de relier Saint-Quentin (dans l'Aisne) à Saint-Quentin-en-Tourmont, en Baie de Somme, en bateau, à vélo ou à pied.

Fermé à la navigation depuis plus de 20 ans pour des raisons de sécurité, ce tronçon fait l'objet de travaux menés par le Département depuis le printemps 2023.

Le projet global estimé à 19 M€ TTC financé par le Conseil départemental de la Somme bénéficiant du soutien de Voies navigables de France, de l'État ainsi que de la Région Hauts-de-France au travers du Contrat de plan État-Région (CPER 2021-2027).

L'opération repose sur deux volets complémentaires :

- ▶ un volet navigation (écluses, berges, équipements fluviaux) ;
- ▶ un volet cyclable (voie verte, équipements vélo, sécurisation).

Au-delà des travaux, ce projet va connecter le canal de la Somme aux grands itinéraires touristiques et à renforcer l'attractivité de l'Est du territoire, dans la dynamique de « Vallée de Somme, Vallée idéale ».

Des avancées significatives depuis 2023

Depuis le démarrage des travaux, de nombreuses opérations ont été menées :

Sur le volet navigation :

- ▶ la restauration complète des 4 écluses du tronçon ;
- ▶ la modernisation des systèmes de manœuvre (hydraulique, électrique, automatisation) ;
- ▶ la réhabilitation des berges et le recalibrage de la voie d'eau ;
- ▶ la mise en place d'une régulation hydraulique automatisée, aujourd'hui opérationnelle.

Sur les aménagements et les abords :

- ▶ le déboisement et réouverture des milieux ;
- ▶ la réhabilitation progressive du chemin de halage ;
- ▶ le renforcement d'ouvrages fragilisés après les crues de 2023 ;
- ▶ les premières plantations paysagères.

Malgré des conditions météorologiques parfois difficiles, notamment en 2024, le chantier a pu se poursuivre à un rythme soutenu.



Une année 2026 décisive

L'année 2026 constituera une étape clé avec la finalisation des travaux liés à la navigation, la mise en place des équipements d'accueil fluvial (pontons, bornes), l'ouverture du centre d'exploitation d'Hombleux, avec une équipe dédiée, la poursuite des plantations et des aménagements paysagers et le démarrage du revêtement de la future véloroute sur les sections déjà traitées. **L'objectif reste une remise en navigation en 2027, avec une inauguration au printemps.**

Le volet cyclable entrera dans une phase plus opérationnelle à partir de 2027, avec la réalisation du revêtement de la voie, la création d'équipements et de services pour les cyclistes et la finalisation progressive de l'itinéraire. **La mise en service complète de la véloroute est envisagée à l'horizon 2028.**

Une dynamique collective au service du projet

En parallèle des travaux, une démarche est conduite par le Département afin d'identifier, aux côtés des acteurs locaux, les actions permettant de valoriser pleinement cette nouvelle infrastructure. Son objectif est notamment de favoriser le développement d'une escale fluviale à haut niveau de services sur la commune de Ham.

Depuis le lancement de l'opération, une concertation régulière a été menée avec les élus, les partenaires et les représentants des usagers. Plusieurs réunions de concertation se sont tenues en 2023 et 2024, complétées en 2025 par des rencontres plus opérationnelles avec les maires des communes concernées par les travaux.

À l'approche des échéances structurantes de 2026, le Conseil départemental souhaite continuer à travailler dans cette optique de dialogue et de coordination. Dans ce cadre, la création d'un comité de pilotage « Canal de la Somme, section Voyennes / Saint-Simon » est engagée. Il réunira l'ensemble des partenaires impliqués dans l'aménagement, le financement et la gestion du projet (collectivités, État, Région, Agence de l'eau, Voies navigables de France, etc.) et devrait se réunir pour la première fois au mois de juin.

Pour Christelle Hiver, Présidente du Conseil départemental de la Somme, « ***Avec Hubert de Jenlis, vice-président en charge des infrastructures, des mobilités et des bâtiments, nous nous réjouissons des avancées très concrètes de ce chantier d'envergure qui progresse conformément aux engagements pris par le Département. La réouverture de cette section, maillon essentiel pour l'avenir du canal de la Somme, constitue une étape déterminante. Elle permettra, à terme, d'assurer une continuité entre les grands réseaux fluviaux et les itinéraires cyclable et ainsi de relier la Baie de Somme à l'intérieur des terres. C'est une ambition forte pour notre territoire : faire de cet axe un véritable levier de développement touristique, mais aussi économique et environnemental, au bénéfice des habitants comme des visiteurs. »***

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

